



« LA FIGURE ET LA MISSION DE SAINT JOSEPH DANS LA VIE DU CHRIST ET DE L'ÉGLISE ». Bienheureux Jean Paul II

SAINTE JOSEPH, PATRON DE L'ÉGLISE DE NOTRE TEMPS

En des temps difficiles pour l'Église, Pie IX, voulant la confier à la protection spéciale du saint patriarche Joseph, le déclara « Patron

de l'Église catholique ». Le Pape savait que son geste n'était pas hors de propos car, en raison de la très haute dignité accordée par Dieu à ce fidèle serviteur, « l'Église, après la Vierge Sainte son épouse, a toujours tenu en grand honneur le bienheureux Joseph, elle l'a comblé de louanges et a recouru de préférence à lui dans les difficultés ».

Quels sont les motifs d'une telle confiance? Léon XIII les énumère ainsi: « Les raisons et les motifs spéciaux pour lesquels saint Joseph est nommé le patron de l'Église et qui font que l'Église espère beaucoup, en retour, de sa protection et de son patronage sont que Joseph fut l'époux de Marie et qu'il fut réputé le père de Jésus-Christ. [...] Joseph était le gardien, l'administrateur et le défenseur légitime et naturel de la maison divine dont il était le chef. [...] Il est donc naturel et très digne du bienheureux Joseph que, de même qu'il subvenait autrefois à tous les besoins de la famille de Nazareth et l'entourait saintement de sa protection, il couvre maintenant de son céleste patronage et défend l'Église de Jésus Christ ».

Ce patronage doit être invoqué, et il est toujours nécessaire à l'Église, non seulement pour la défendre contre les dangers sans cesse renaissants mais aussi et surtout pour la soutenir dans ses efforts redoublés d'évangélisation du monde et de nouvelle évangélisation des pays et des nations « où - comme je l'ai écrit dans l'exhortation apostolique *Christifideles laici - la religion et la vie chrétienne étaient autrefois on ne peut plus florissantes* » et qui « sont maintenant mis à dure épreuve ».

Pour apporter la première annonce du Christ ou pour la présenter à nouveau là où elle a été délaissée ou oubliée, l'Église a besoin d'une particulière « force d'en haut », don de l'Esprit du Seigneur, assurément, mais non sans lien avec l'intercession et l'exemple de ses saints.

(...) Déjà, il y a cent ans, le pape Léon XIII exhortait le monde catholique à prier pour obtenir la protection de saint Joseph, patron de toute l'Église. L'encyclique *Quamquam pluries* se référait à 1' « amour paternel » dont saint Joseph « entourait l'enfant Jésus », et à ce « très sage gardien de la divine Famille », elle recommandait « l'héritage que Jésus a acquis de son sang ».

Depuis lors, l'Église, comme je l'ai rappelé au début, implore la protection de Joseph « par l'affection qui l'a uni à la Vierge immaculée, Mère de Dieu » et elle lui confie tous ses soucis, en raison notamment des menaces qui pèsent sur la famille humaine.

Aujourd'hui encore, nous avons de nombreux motifs pour prier de la même manière: « Préserve-nous, ô

Père très aimant, de toute souillure d'erreur et de corruption...; sois-nous propice et assiste-nous du haut du ciel, dans le combat que nous livrons à la puissance des ténèbres...; et de même que tu as arraché autrefois l'Enfant Jésus au péril de la mort, défends aujourd'hui la sainte Église de Dieu des embûches de l'ennemi et de toute adversité ».

Aujourd'hui encore, nous avons des motifs permanents de recommander chaque personne à saint Joseph.

Je souhaite vivement que la présente évocation de la figure de Joseph renouvelle en nous aussi les accents de prière que mon prédécesseur, il y a un siècle, recommanda d'élever vers lui. Il est certain, en effet, que cette prière et la figure même de Joseph ont acquis un renouveau d'actualité pour l'Église de notre temps, en rapport avec le nouveau millénaire chrétien. Le Concile Vatican II nous a encore une fois tous sensibilisés aux « merveilles de Dieu », à « l'économie du salut » dont Joseph fut particulièrement le ministre. En nous recommandant donc à la protection de celui à qui Dieu même « confia la garde de ses trésors les plus précieux et les plus grands », nous apprenons de lui, en même temps, à servir « l'économie du salut ».

Que saint Joseph devienne pour tous un maître singulier dans le service de la mission salvifique du Christ qui nous incombe à tous et à chacun dans l'Église: aux époux, aux parents, à ceux qui vivent du travail de leurs mains ou de tout autre travail, aux personnes appelées à vie contemplative comme à celles qui sont appelées à l'apostolat.

(...)

Que saint Joseph obtienne à l'Église et au monde, comme à chacun de nous, la bénédiction du Père et du Fils et du Saint-Esprit!

PRIERE DE LEON XIII recommandée par Jean Paul II

Nous recourons à vous dans nos tribulations, Bienheureux Joseph ; et après avoir imploré le secours de votre Sainte Epouse, nous sollicitons aussi, en toute confiance, votre patronage. Par l'affection qui vous a uni à la Vierge Immaculée, Mère de Dieu et par l'amour paternel dont vous avez entouré l'Enfant Jésus, nous vous supplions de regarder avec bonté l'héritage que Jésus-Christ a acquis au prix de son Sang, et de nous assister de votre puissance et de votre secours dans nos besoins.

Protégez, ô Père très sage, Gardien très vigilant de la Sainte Famille, la race élue de Jésus-Christ.

Préservez-nous ô Père très aimant, de toute contagion de l'erreur et de la corruption. Assistez-nous du haut du Ciel, ô Protecteur très puissant, dans le combat que nous livrons à la puissance des ténèbres. Et, de même que vous avez arraché autrefois l'Enfant Jésus au péril de la mort, défendez aujourd'hui la Sainte Eglise de Dieu contre les embûches de l'Ennemi et contre toute adversité. Assistez-nous de votre perpétuelle protection afin que, soutenus par votre exemple et par votre secours nous puissions vivre saintement, mourir pieusement et obtenir la Béatitude éternelle du Ciel. Amen

NOTRE ACTIONS DE CAREME : Aide à l'Eglise en Détresse.

Retenez votre Dimanche 18 mars !!!

L'Aide à l'Eglise en Détresse a été fondée en 1947 par le père Werenfried van Straaten. Il a commencé son œuvre en invitant les Belges de son entourage, qui avaient eux-mêmes grandement souffert de l'occupation allemande, à aider les Allemands devenus eux-mêmes réfugiés du fait des destructions de la guerre et du partage de l'Allemagne. Ce fut l'épisode du "Père au lard", ainsi qu'on a appelé le père Werenfried, les dons en nature (dont le lard !) ayant, grâce aux prédications du père, afflué à ce moment dans les entrepôts mis à sa disposition.

L'œuvre s'étend aujourd'hui dans le monde entier. Sa mission est double : aider nos frères dans la Foi là où ils sont persécutés, menacés, réfugiés et se faire l'écho de l'Eglise partout où elle est souffrante.

Elle soutient essentiellement les activités à caractère pastoral (formation de séminaristes, d'animateurs laïcs, aide à la subsistance de prêtres, religieux et religieuses, restauration ou construction d'églises, publication de Bibles pour enfants...).

L'AED, qui dépend du Saint Siège (Congrégation du clergé), est en France un des membres fondateurs du Conseil National de la Solidarité des Evêques de France.

Mgr Xavier Baronnet, viendra présenter l'AED et faire appel à notre générosité aux messes de 9h30, 11h et 18 h, le 18 mars et assurera une causerie-conférence l'après midi (heure à définir)

Mgr Xavier BARONNET.

Xavier Baronnet, né en 1927, jésuite ordonné en 1960, résida en Afrique et dans le Pacifique. Il a été Aumônier Général des Scouts de France de 1987 à 1993 avec comme adjoint Mgr Christophe Dufour.

En 1995, il est nommé évêque de Port-Victoria, aux Seychelles, premier évêque de ce diocèse nouvellement créé le 25 juin 1995.

Ayant transmis sa charge en 2002 en raison de son âge, il assure entre autre des prédications pour l'AED.



===== QUELQUES INDICATIONS POUR LE CAREME =====



Sont encore à votre disposition (1€ !) des petits livrets:

* **Un livret simple**, avec des textes accessibles au plus grand nombre : une simple page par jour, un texte pour méditer, des pistes de réflexion, une action concrète...
64 pages couleurs.

Une retraite de Carême par internet ?

Cette retraite, ce sont 6 vidéos de 5mn chacune pour me donner des explications, résolutions et outils de prière.

Ces vidéos, comment les avoir ? C'est très simple et elles sont gratuites ! Chaque semaine, vous trouverez la nouvelle vidéo sur la page du site www.dptn.org, et si vous désirez la recevoir directement dans votre boîte mail, envoyer un mail à mission@dptn.org

Pourquoi faire cette retraite ?

Car prier n'est ni l'affaire d'une toute petite élite, ni une activité inconciliable avec notre vie quotidienne. Avec des pistes et des résolutions simples, l'abbé Gérard Thieux vous propose de monter vers Pâques dans l'intimité du Christ : le carême est un chemin de conversion !





Du 04 au 11 mars 2012
Paroisse de St Nom la Bretèche & Chavenay

2bis rue Charles de Gaulle
 78860 – Saint Nom la Bretèche
 Courriel : paroissestnom@gmail.com
 Tel : 01 34 62 81 62 ou 06 70 35 10 56

Site paroissial : www.paroissestnomchavenay.com



Le mois de Mars, le Carême, saint Joseph, l'Eglise ...

Voilà les éléments qui nous sont proposés pour faire de ces jours à venir un temps de grâce et de fruits spirituels. En effet, le mois de mars est traditionnellement proposé pour tourner nos regards vers saint Joseph, fête solennellement le 19 du mois.

Or parmi les nombreuses missions que Dieu a confiées à saint Joseph, il y a celle d'être le protecteur de l'Eglise. Les derniers papes, entre autres, le bienheureux Jean Paul II, l'ont rappelé de nombreuses fois. (Cf. p° suivante) Or en ce temps de Carême où notre Pape Benoît XVI nous invite à « faire attention à nos frères », comment ne pas penser tout spécialement à nos frères et sœurs dans la foi, c'est-à-dire aux membres de notre famille qu'est l'Eglise qui souffrent ?

Se préoccuper de l'Eglise qui souffre et lui venir en aide est l'objectif de l'AED que nous aiderons comme « œuvre de charité » de notre Carême paroissial. Nous aurons donc la grâce d'accueillir un prédicateur le 18 mars pour nous présenter cette Oeuvre catholique internationale de Droit Pontifical, Mgr Baronnet. (Cf. p° 3).

Si certains ont déjà l'habitude de soutenir cette Oeuvre, Dieu soit loué ! vous pourrez être encore plus généreux cette année ! Si certains ne connaissent pas cette œuvre, Dieu soit encore loué ! car elle mérite non seulement d'être connue mais soutenue !!!

Oui, soyons dans la joie de pouvoir ainsi soutenir par la prière (à saint Joseph entre autre) et notre générosité (qui doit être plus que le don du superflu nous demande Jésus !) notre Eglise dont les membres persécutés et souffrants sont de plus en plus nombreux ces dernières années...

Que le Carême qui nous conduit vers Pâques soit ainsi source d'Espérance pour ceux que nous aiderons et qui sont associés de façon toute particulière au Christ dans sa Passion.

Père BONNET, curé+

Seront célébrées les obsèques de: Mme Louise GASTAL, jeudi 08/03 à 10h30 à St Nom.

[Samedi 10 mars, une messe sera également célébrée à 11h à St Nom pour Mme Sandrine MARCOVICI décédée il y a un mois]

Adoration du St Sacrement: Vendredi 09/03 de 9 h 30 à 12h (église de St Nom). Des textes sont à votre disposition pour aider votre méditation, prière, adoration. N'hésitez pas à vous en servir !

CHEMIN DE CROIX: Tous les vendredis de Carême à 15 h en l'église de St Nom.

Vénération de la Ste Couronne d'Epines: Chaque vendredi de Carême à 15h, la Ste couronne d'épines rapportée en France par St Louis est présentée à la vénération des fidèles au cours d'une liturgie très émouvante. Une paroissienne, Mme Bonhomme se propose d'emmener en voiture les personnes qui désireraient y participer. Vous pouvez la contacter au 06 32 07 42 02.

CHAPELET: Comme chaque mercredi de 18h à 18h30 : chapelet médité en l'église de St Nom.

CATECHISME : Pour les 5° le mardi 06/03 à 17h30 ; pour les 4° le vendredi 09/03 à 17h30
 Pour les CE 2, CM 1, CM 2: aux horaires habituels (09h30 et 11h00)

Sanctus Dominus : Assemblée de louange et de prière ouverte à tous animée par Mme de Bazeille, jeudi 08/03 20h15 (Chavenay).

PENSEZ A CONSULTER LE SITE PAROISSIAL. Vous y trouvez entre autre les homélies du dimanche et la feuille de semaine à télécharger.

Confessions :

→ Une demi-heure avant chaque messe de semaine ou sur rendez-vous.

(*) Le mardi, la messe est célébrée selon la forme « extraordinaire » du missel Romain.

Lundi 05/003	09h00	Chavenay	Lundi de Carême	Messe pr Intention particulière
Mardi 06/03 (*)	09h00	St Nom	Mardi de Carême	Messe en l'honneur de St Michel
Mercredi 07/03	18h30	St Nom	Stes Félicitée et Perpétue	Messe pr Jacqueline Feyseau
Judi 08/03	18h30	Chavenay	St Jean de Dieu	Messe pour le respect de la vie
Vendredi 09/03	09h00	St Nom	Ste Françoise Romaine	Messe pr Intention particulière
Samedi 10/03	09h00	St Nom	Mémoire de la T. Ste Vierge Marie	Messe pr les Vocations sacerdotales
Dimanche 11/03	09h30	Chavenay	3ème Dimanche de Carême	Messe pr Mr Winter
	11h00	St Nom	"	Messe pr Elisabeth Carlier
	18h00	St Nom	"	Messe pro Populo

Chers Frères et Sœurs dans le Christ,

“A vous, toutes et tous, grâce et paix !”

1. Nous lisons dans l'évangile que “Jésus jeûna quarante jours et quarante nuits” (Mt 4,2).

Ce jeûne se situe certainement dans la région désertique à quatre kilomètres au Nord-Ouest de Jéricho, sur une montagne appelée précisément « *Quarantena* » (en arabe *Quruntul*). Au XIIème siècle, la montagne appartenait aux chanoines Latins du Saint Sépulcre et elle était habitée par des religieux appelés *frères de la Quarantaine*.

Une fois de plus, notre Eglise de Jérusalem peut non seulement parler de l'Histoire mais aussi de la géographie et de la topographie du Salut. L'endroit indiqué, non loin du Jourdain, est un lieu de pèlerinage non seulement pour les chrétiens du monde entier mais aussi pour les fidèles locaux qui sont invités à visiter avec piété les hauts lieux de notre Rédemption.

2. Un jeûne dont le Seigneur n'avait pas besoin !

En théorie, Jésus pouvait, miraculeusement, se dispenser de prendre de la nourriture. Mais «il a tenu à être semblable à ses frères» et sœurs – les autres hommes ; et «il a été éprouvé en tout comme nous, à part le péché» (He 4 ; 15). **Son jeûne, pas plus que son baptême par Jean, ne constituait donc aucune nécessité personnelle. Pour nous, par contre, la pénitence, le jeûne, la réconciliation, avec la prière et l'aumône, sont indispensables afin d'expier nos péchés.** Avec cette différence essentielle : nous voyons dans le Sauveur qui jeûne, un exemple magnifique pour nous.

Certes, nous ne pouvons jeûner quarante jours et quarante nuits, «sans rien manger». Mais l'Eglise a tenu à reproduire chronologiquement, dans le «Carême» (du latin *quadragesima*, quarantième) le laps de temps passé par le Christ au désert, dans le jeûne et la prière. **L'intention de l'Eglise est bien claire : «imiter le Christ»** (1 Cor 11,2) **qui «a voulu nous servir d'exemple», non seulement que nous nous lavions les pieds les uns les autres** (cf Jn 13,15) **mais aussi en tout autre domaine** (Ph 2, 5).

Notre jeûne entend **imiter celui du Christ** qui, à son tour, suivait l'exemple de Moïse (qui a jeûné quarante jours avant de recevoir les tables des Commandements (Ex 34, 28-29)). Elie, aussi, a jeûné quarante jours avant de rencontrer le Seigneur sur l'Horeb (1 R 19, 8). Lors de la Transfiguration du Seigneur sur le Mont Thabor, ce sont précisément ces deux personnages, jeûneurs de quarante jours, qui apparaissent aux côtés du Messie en gloire.

3. Le jeûne «préventif» et expiateur

Dans son message pour le Carême de 2009, Sa Sainteté le Pape Benoît XVI se demande quelle valeur et quel sens pourrait avoir, pour nous chrétiens d'aujourd'hui, le fait de nous priver de nourriture et de boissons qui, en soi, sont utiles pour notre santé et notre survie. Le Saint Père répond, en se fondant sur l'Ecriture Sainte et la Tradition chrétienne que **le jeûne est un grand soutien pour nous éviter le péché et tout ce qui peut nous y amener.** Dans le message pour le carême de 2011, **le Pape dénonce la cupidité, comme si les hommes voulaient «dévorer**

le monde» ; parce que **nous ne sommes pas les propriétaires des biens que nous détenons, mais plutôt des intendants...** Ces biens doivent être considérés par nous comme **des moyens** qui incarnent ou concrétisent en quelque sorte la Providence divine à l'endroit du prochain. Grâce à ce partage, nous vivons la communion, comme dans l'Eglise primitive de Jérusalem (“la *vita apostolica*” des premiers chrétiens dans Ac 2 et 4,2 Cor 8 et 9). L'apôtre bien-aimé, Jean, écrit avec sévérité : «Si quelqu'un, jouissant des biens de ce monde, voit son frère dans la nécessité et lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui?» (1 Jn 3, 17). Le message de Carême pour 2012 du Saint Père reprend le thème suivant : «Soyons attentifs les uns aux autres pour nous stimuler mutuellement à la charité et aux bonnes œuvres» (He 10,24). **En se souciant concrètement des plus pauvres, le chrétien peut exprimer sa participation à l'unique corps qu'est l'Eglise. Faire attention aux autres dans la réciprocité c'est aussi reconnaître le bien que le Seigneur accomplit en eux et le remercier avec eux des prodiges de grâce que le Dieu bon et tout-puissant continue de réaliser dans ses enfants.**

Pour nous, pauvres pécheurs, mortels sans cesse exposés aux défaillances, **le jeûne est aussi un moyen efficace afin de manifester notre repentir et notre désir de réparer le mal que nous avons fait.** C'est dans ce sens que le prophète Jonas invitait les habitants de Ninive à la pénitence par le jeûne. Jésus nous donnera bientôt le cadre du jeûne et de l'aumône : c'est **dans le secret et la discrétion, sans ostentation** (Mt 6, 3-4) ni apparence misérable ou mortifiée (cf Mt 6, 16), **ce qui ne contredit nullement son caractère public et communautaire dans l'Eglise, nécessaires pour éviter l'excès et l'arbitraire individuels.**

Plus tard, Jésus exposera la spécificité du jeûne chrétien, en contraste avec celui des pharisiens et des disciples de Jean : les chrétiens, parents de l'Epoux, «jeûneront pendant les jours où Il sera élevé (et enlevé) de parmi eux», sur la Croix (cf Mc 2, 19-20). C'est pourquoi, les premiers chrétiens jeûnaient pendant le triduum sacré. Ensuite, ils le faisaient tous les mercredis et les vendredis (La Didachè, n. 8). **La pénitence est une attitude salutaire qui est un «retour» au Seigneur et au bien ; un retour «au Père» comme l'enfant prodigue** (cf Lc 15). En effet, le verbe araméen et arabe est exactement «*toubou*», «revenez». Cet appel du Baptiste et du Sauveur est significatif, sur les rives du Jourdain et dans le reste de cette région désertique où la présence de Dieu s'impose dans le vide des créatures et la splendeur de la nature !

(...) **Dans l'Eglise Mère de la Ville Sainte, celle du Calvaire, du tombeau vide du Ressuscité, de l'Eglise de l'Ascension et de la Pentecôte, nous prions avec ferveur.** Nous supplions le Seigneur d'accepter notre pénitence et de nous amener, malgré nos faiblesses, «dans le cortège de sa victoire» sur le mal, le péché et la mort (cf Eph 1, 15-23). Et «que, de Jérusalem, le Seigneur, le créateur du ciel et de la terre, vous bénisse, tous les jours de votre vie» (cf Ps 128 (127), 5).

Un saint carême et heureuses Pâques !

† Fouad Twal, Patriarche.

